

Conditions Générales Interventions :

Travail:

Toutes les heures de main-d'œuvre et les frais de déplacement nécessaires pour réparer votre produit ou pour déterminer quel est le problème* sont toujours facturés au prix de revient ci-dessous :

- Tarifs:

Intervention programmées hors 21% TVA (dans 7 jours)

- Tarif de base pendant heures d'office 7h-17h:
€ 69,00 / heure / personne avec un minimum de 1h
- Forfaits Déplacement:

Locatie	Tarif	Locatie	Tarif
Regio Turnhout	€ 45,00	Brabant Wallon	€ 130,00
Anvers	€ 70,00	Hainaut	€ 220,00
Flandre - Or	€ 130,00	Namur	€ 200,00
Flandre-Oc	€ 230,00	Limbourg	€ 110,00
Brabant Flamand	€ 130,00	Liège	€ 175,00
Bruxelles	€ 130,00	Luxembourg	€ 370,00

Valable uniquement pour les interventions courtes de moins de 2 heures et maximum 1 technicien. Non valable en cas d'engagement de sous-traitants. Nous nous réservons le droit de déroger à cela.

- Frais de Déplacement:
Déplacement: € 0,65/km + € 60,00 / h / personne excl. 21% TVA
(les frais de déplacement seront toujours calculer à partir de Oud-Turnhout, Belgique jusqu'à votre location et retour, indépendant l'arrêt précédent du technicien)

Intervention Urgent hors 21% TVA

(dans 2 jours)

- Tarif de base pend. h. d'office 7h-17h: € 165,00 / h / personne
- après. h. d'office: € 235,00 / h / personne
- Samedi 7h-17uh: € 235,00 / h / personne
- Dimanche 7h-17h: € 325,00 / h / personne
- Nuit 23u-7u € 325,00 / h / personne
- Déplacement: € 0,65/km + € 60,00 / h / personne excl. 21% TVA
(les frais de déplacement seront toujours calculer à partir de Oud-Turnhout, Belgique jusqu'à votre location et retour, indépendant l'arrêt précédent du technicien)

Supplément: Si des problèmes sont identifiés ou surviennent pendant les travaux, les conditions ci-dessus s'appliquent également.

Devis: Lorsqu'un problème est identifié, vous recevrez un devis approprié pour la pièce à

Paiement: Comptant à la visite. Vous pouvez payer avec carte.

L'envoi de la facture vaut mise en demeure de paiement en bonne et due forme. En cas de non-paiement de l'intégralité du montant de la facture à l'échéance, l'intégralité du montant de la facture sera majorée de plein droit et sans mise en demeure préalable de 10 % avec un minimum de 250 euros, à réclamer à titre d'indemnité forfaitaire et à compter de la date d'échéance, seront également dus des intérêts de retard de 12%. En cas de rappel recommandé, des frais de dossier de 25 Euros HTVA seront facturés.

Notre planning vous contactera dans les plus brefs délais pour prendre rendez-vous pour la réparation.

* Un technicien ne pourra diagnostiquer le problème que lors de la première visite. Selon le problème, plusieurs visites peuvent être nécessaires, chacune étant facturée.